RAPPORT ANNUEL

2014 2015

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

53000 ÉLÈVES
9300 EMPLOYÉS
150 LANGUES MATERNELLES
95 ÉTABLISSEMENTS

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Diane Lamarche-Venne, présidente

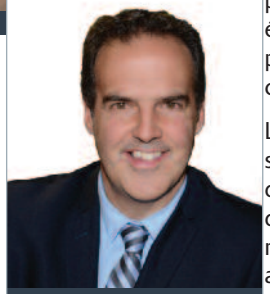

Dominic Bertrand, directeur général

L'année 2014-2015 se termine sur une note plus que positive alors que le taux de réussite chez les élèves âgés de moins de 20 ans a bondi de 78,1 % à 81,4 %. Cette statistique classe la CSMB en tête des commissions scolaires francophones de l'île de Montréal. Une performance d'autant plus réjouissante que la CSMB évolue dans un milieu fortement multiethnique et que près des deux tiers des élèves du primaire et du secondaire n'ont pas le français comme langue maternelle. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard, la CSMB s'est en effet donné les outils pour assurer la réussite de ses élèves. On pense à l'approche par Réseau territorial d'appartenance et de concertation, aux Ressources éducatives qui multiplient les initiatives pour soutenir le personnel et les élèves, au modèle de réponse à l'intervention (RAI), à la formation sur l'enseignement efficace, à la gestion axée sur la réussite, sans oublier les cadres de référence qui clarifient les rôles des professionnels non enseignants.

L'année 2014-2015 a été marquée par le lancement de la Planification stratégique 2014-2018 dans laquelle la CSMB annonce son objectif d'atteindre un taux de réussite de 83 %. Pour y arriver, elle s'est dotée de quatre orientations. Ces dernières ont d'ailleurs déjà commencé à structurer son action. On pense à la formation de 150 enseignants à l'enseignement efficace qui s'inscrit dans l'Orientation 1 : Reconnaître et renforcer l'effet enseignant. On peut également évoquer l'offre de programmes en concomitance études secondaires/formation professionnelle qui appuie l'Orientation 2 : Assurer une continuité harmonieuse entre les différentes étapes du parcours de l'élève. La mise en place de la communauté d'apprentissage (CAP) sur la prévention, qui vise à détecter les élèves à risque de décrochage dès le préscolaire et le premier cycle du primaire, est liée à l'Orientation 3 : Accentuer l'accompagnement des élèves ayant des besoins spécifiques. Enfin, de nombreux projets réalisés par le Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité, de même que plusieurs initiatives qui se sont concrétisées en collaboration avec Vision Diversité s'inspirent de l'Orientation 4 : Vivre ensemble en français.

La CSMB est fière de ce qu'elle a accompli au cours de la dernière année, mais il n'est pas question de se reposer sur ses lauriers. Selon les démographes, le nombre d'élèves passera de 53 000 à 60 000 d'ici 2020. Cela implique de nouvelles constructions et agrandissements d'établissements et l'embauche d'employés pour instruire, socialiser et qualifier ces élèves toujours plus nombreux. La CSMB compte relever ce défi avec autant d'audace, de rigueur et d'innovation qu'elle a su le faire au cours de la dernière année et ce, malgré l'incertitude sur la gouvernance scolaire et le contexte de restriction budgétaire. Assidue, la Commission scolaire répondra toujours présente quand il s'agit de la réussite de ses élèves.

En terminant, nous tenons à remercier les 9 300 employés de la CSMB. Sans leur dévouement et leur ardeur au travail, les données présentées dans ce rapport annuel ne pourraient pas être aussi heureuses.

Bonne lecture.

FAITS SAILLANTS

ÉLECTION D'UN NOUVEAU CONSEIL DES COMMISSAIRES.

ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2018, LEQUEL S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE ORIENTATIONS.

DÉPLOIEMENT DU FAB LAB MARGUERITE-BOURGEOYS (sept unités fixes et une unité mobile) DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES.

MISE EN PLACE DE RADIOS ÉTUDIANTES DANS TOUTES LES ÉCOLES SECONDAIRES.

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA CSMB

DIANE LAMARCHE-VENNE*
présidente

Le Conseil des commissaires est composé d'une présidence élue au suffrage universel, de 13 commissaires élus et de quatre commissaires représentant les parents.

1 **LUC LANDREVILLE**, Circonscription Nº 1, Outremont – Mont-Royal
2 **CHRISTIAN DESJARDINS***, Circonscription Nº 2, Saint-Laurent – Est
3 **ABI KONÉ**, Circonscription Nº 3, Saint-Laurent – Ouest
4 **LOUISE LEROUX**, Circonscription Nº 4, Pierrefonds-Roxboro – Est / Sainte-Geneviève – Est
5 **DENIS BROUSSEAU**, Circonscription Nº 5, Dollard-Des Ormeaux / Pointe-Claire – Nord / Pierrefonds-Roxboro – Sud
6 **SUZANNE MARCEAU***, Présidente du Comité exécutif, Circonscription Nº 6, Pierrefonds-Roxboro – Ouest / L'Île-Bizard / Sainte-Geneviève – Ouest
7 **SONIA GAGNÉ-LALONDE**, Vice-présidente de la CSMB, Circonscription Nº 7, Kirkland / Beaconsfield / Baie-D'Urfé / Sainte-Anne-de-Bellevue / Senneville
8 **CLAUDE CUILLERIER**, Circonscription Nº 8, Dorval et L'Île-Dorval / Pointe-Claire – Sud
9 **MARIE-JOSÉE BOIVIN**, Circonscription Nº 9, Lachine – Centre et Ouest
10 **SARITA BENCHIMOL**, Circonscription Nº 10, Hampstead / Côte-Saint-Luc /Montréal-Ouest / Lachine – Est / LaSalle – Nord
11 **JOANNE BONNICI***, Circonscription Nº 11, LaSalle – Centre et Sud
12 **STEFANA LAMASANU***, Circonscription Nº 12, LaSalle – Est / Verdun – Sud
13 **CAROLINE VARIN**, Circonscription Nº 13, Verdun – Nord / Île-des-Soeurs

* Membre du Comité exécutif

- Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSMB
- Comités de parents et instances démocratiques

Commissaires représentant les parents :

14 **JEAN-MARIE RUGIRA**
(Ordre d'enseignement primaire)
15 **KARINE VENNE**
(Ordre d'enseignement primaire)
16 **YVES PELLETIER**
(Ordre d'enseignement secondaire)
GHISLAIN LAPORTE*
(Commissaire représentant du comité de parents et des parents d'élèves HDAA)

ABRÉGÉ DU RAPPORT ANNUEL 2014-2015 DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

LES ARTISTES

«Regroupés par équipes de trois, des élèves de 5e secondaire de l'école secondaire Monseigneur-Richard ont été invités à réaliser des façades de bâtiments. La technique de Rick Roberts et Maria Thomas, créateurs du «Zentangle» a motivé les élèves et a été choisie pour la texture des devantures en plâtre.

Les fenêtres devaient être représentatives de leurs passions, à l'exception d'une qui reflétait leur intérêt pour une œuvre du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM). Les élèves devaient s'approprier l'intérieur des ouvertures avec la technique du point de fuite alors que pour les fenêtres, diverses techniques ont été utilisées : encre de Chine, peinture, sharpie, crayon de bois, etc.

Les œuvres, qui mesurent 12 pouces par 12 pouces, ont été couvertes d'une patine et des lumières ont intégré les espaces intérieurs. Les travaux ont été montés sur des colonnes de bois et posés au mur d'une salle du MBAM où ils ont été exposés au cours de l'été 2015. Cette présentation s'est faite dans le cadre de « L'art qui nous transforme », une exposition d'œuvres provenant de neuf écoles de la CSMB. »

Brigitte Beaudry,
enseignante spécialiste en arts plastique

REMERCIEMENTS

- **Aïda Kamar**, présidente de Vision Diversité et instigatrice du projet « L'art qui nous transforme », réalisé dans le cadre de la démarche Vivre ensemble en français à la CSMB.
- **Josée Lapierre**, directrice de l'école Monseigneur-Richard et **Philippe Labrosse**, directeur par intérim pendant une partie de l'année scolaire 2014-2015
- **Alice Fournier**, conseillère pédagogique en arts
- **Marc-André Laliberté**, photographe des œuvres

En vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Protecteur de l'élève doit déposer annuellement un rapport de ses activités faisant état du nombre et de la nature des plaintes reçues, de la nature des correctifs recommandés ainsi que des suites qui leur ont été données. Le rapport annuel 2014-2015 couvre la période allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015.

Pour l'année 2014-2015, 129 demandes ont été adressées au Bureau du Protecteur de l'élève. De ces demandes, 50 % (64) constituent des plaintes, 46 % (59) visent des consultations et 5 % (6) concernent des demandes de renseignements.

Pour ce qui est de la nature des 64 plaintes, 15 concernent la discipline et les sanctions, 15 les comportements, attitudes et gestes d'un membre du personnel, 6 le transport scolaire, 6 les services aux élèves HDAA, 5 l'inscription et l'administration, 4 l'intimidation et la violence, 4 les mesures de santé et de sécurité, 3 le classement et 6 des questions diverses. Un tableau donnant le détail de la nature des plaintes est présenté dans la version intégrale du rapport. Mentionnons qu'une plainte concerne le préscolaire, 25 le primaire, 24 le secondaire et les écoles spécialisées, 3 l'éducation des adultes et 11 la formation professionnelle.

Sur les 64 plaintes, 47 ont été confiées au niveau approprié, 5 ont été référées au Secrétaire général pour l'exercice du recours en révision et 12 étaient de la juridiction de la Protectrice de l'élève. De ces 12 plaintes, 8 étaient de la juridiction de la Protectrice de l'élève après épuisement des deux étapes préalables auprès de la direction de l'établissement et auprès des responsables des plaintes, 2 ont fait l'objet d'une intervention de la Protectrice, une a fait l'objet d'une démarche de médiation à la demande des parties et une dernière a fait l'objet d'un constat du défaut de juridiction de la Protectrice.

Enfin, un dossier a fait l'objet d'un avis au Conseil des commissaires et les recommandations de la Protectrice ont été retenues.

- Traitement des plaintes et Protecteur de l'élève
- Rapport annuel du Protecteur de l'élève 2014-2015
- Règlement sur la procédure d'examen des plaintes
- Rapport des responsables du traitement des plaintes

PLAN STRATÉGIQUE 2014 2018

UNE CIBLE : ATTEINDRE UN TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DE 83 % D'ICI 2018

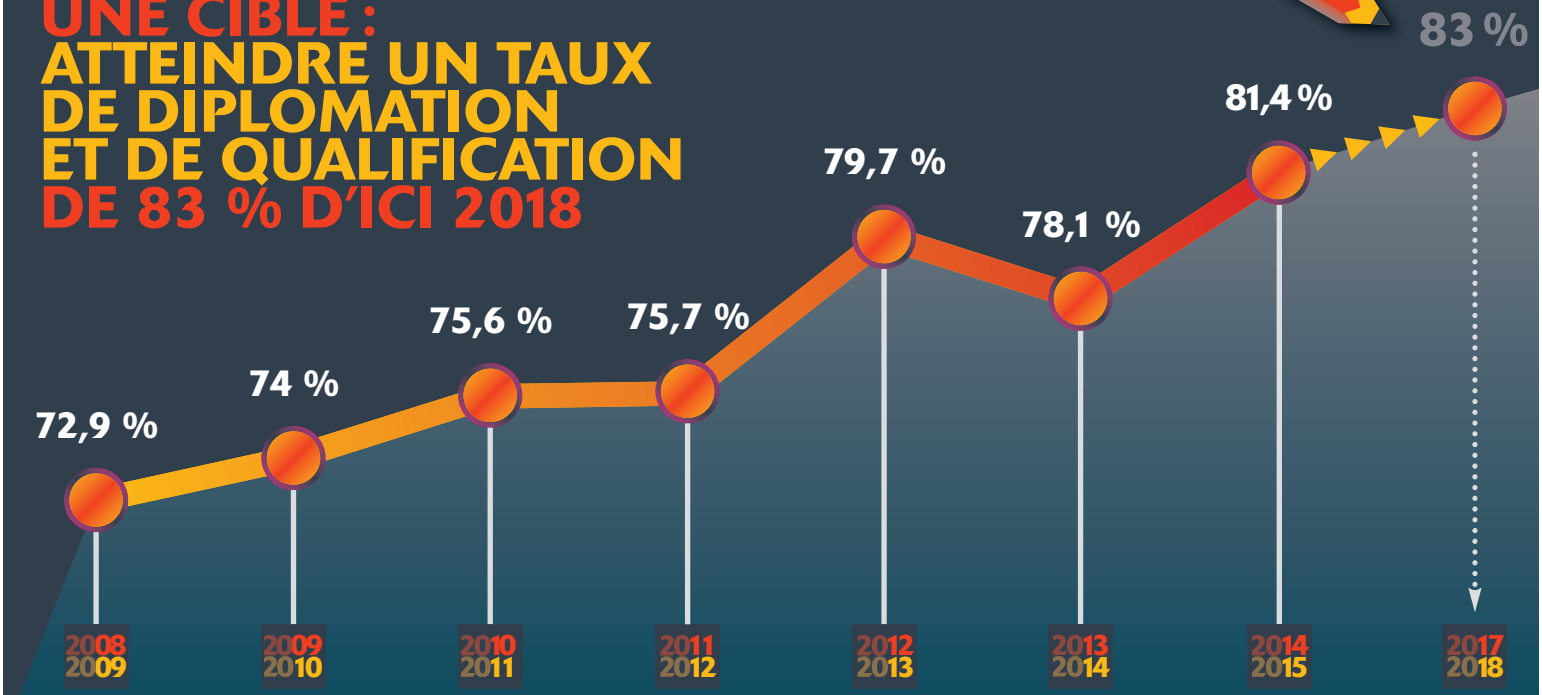

ORIENTATION

RECONNAÎTRE ET RENFORCER L'EFFET ENSEIGNANT

ORIENTATION 2

ASSURER UNE CONTINUITÉ HARMONIEUSE ENTRE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PARCOURS DE L'ÉLÈVE

AUGMENTER LE TAUX DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE.
(Indicateur de décrochage scolaire)

2012 2013 — 82,4 %
CIBLE — 85 %

AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉCOLES PARTICIPANT AU PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'ADULTE TÉMOIN FACE À LA VIOLENCE 4R : RÉAGIR, RASSURER, RÉFÉRER ET REVOIR.

DEPUIS 2013 — 65 ÉCOLES
CIBLE — 100 %

DIMINUER LE TAUX D'ABANDON EN FORMATION PROFESSIONNELLE.

2014 2015 — 31,3 %
CIBLE — 20 %

DIMINUER LE TAUX D'ABANDON EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES.

2014 2015 — 39,3 %
CIBLE — 35 %

AUGMENTER LE NOMBRE DE NOUVEAUX ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS DANS DES PROGRAMMES DE CONCOMITANCE ET DE DOUBLE DIPLOMATION.

2014 2015 — 32 ÉLÈVES
CIBLE — 100 ÉLÈVES

ORIENTATION 4

VIVRE ENSEMBLE EN FRANÇAIS

À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE AU RÉSULTAT FINAL EN 2e SECONDAIRE EN LECTURE.

2014 2015 — 77,7 %
CIBLE — 80 %

À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE AU RÉSULTAT FINAL EN 2e SECONDAIRE EN ÉCRITURE.

2014 2015 — 84,4 %
CIBLE — 83 %

À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES, MAINTENIR LE TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS DE FRANÇAIS.

2014 2015 — 86,8 %
CIBLE — 85 %

À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE UNIQUE D'ÉCRITURE EN 5e SECONDAIRE.

2014 2015 — 81,1 %
CIBLE — 80 %

À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS EN LECTURE EN 6e ANNÉE.

2014 2015 — 81 %
CIBLE — 85 %

ORIENTATION 3

ACCENTUER L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

AUGMENTER LE TAUX DE QUALIFICATION APRÈS SEPT ANS.
(Par exemple à la formation préparatoire au travail)

2014 2015 — 4,1 %
CIBLE — 5 %

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

2014 2015

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS FINANCIERS	$
Subvention de fonctionnement à recevoir	55 502 498
Subvention à recevoir - Financement	131 909 647
Débiteurs	6 959 064
Stocks destinés à la revente	277 210
Placements à long terme	10 000
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	**194 658 419**

PASSIFS	$
Dû au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	138 027 576
Découvert de banque	1 022 168
Créditeurs et frais courus à payer	74 490 531
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	4 158 867
Revenus perçus d'avance	4 931 351
Provisions pour avantages sociaux futurs	24 844 984
Dû au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal représentant notre quote-part de la dette à long terme	371 144 782
Passif au titre des sites contaminés	16 811 364
Autres passifs	2 261 060
TOTAL DES PASSIFS	**637 692 683**
DETTE NETTE	**(443 034 264)**

ACTIFS NON FINANCIERS	$
Immobilisations corporelles	464 609 495
Stocks de fournitures	1 462 119
Frais payés d'avance	5 667 358
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	**471 738 972**
SURPLUS ACCUMULÉS	**28 704 708**

ÉTAT DES RÉSULTATS ET CONTINUITÉ DU SURPLUS ACCUMULÉ

REVENUS	$
Subvention de fonctionnement du MEESR	337 115 773
Autres subventions et contributions	769 893
Taxe scolaire	102 206 760
Droits de scolarité et frais de scolarisation	3 381 942
Ventes de biens et services	40 498 581
Revenus divers	26 751 404
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	171 256
TOTAL DES REVENUS	**510 895 609**

DÉPENSES	$
Activités d'enseignement et de formation	267 196 430
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	113 512 109
Services d'appoint	45 109 853
Activités administratives	20 152 944
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	56 215 602
Activités connexes	12 622 811
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	870 884
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(550)
TOTAL DES DÉPENSES	**515 680 083**
DÉFICIT DE L'EXERCICE	**(4 784 474)**

SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT	**33 489 182**
SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN	**28 704 708**

PORTRAIT STATISTIQUE DE LA CSMB

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
1100, bd de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
T > 514 855-4500 • www.csmb.qc.ca

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

	RÉGULIERS	NON RÉGULIERS
ENSEIGNANTS	2 757	2 488
PROFESSIONNELS NON ENSEIGNANTS	324	84
PERSONNEL DE SOUTIEN ADMINISTRATIF ET OUVRIER	1 486	1 879
CADRES	279	18
TOTAL	4 846	4 469

NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS (tous statuts et catégories confondus) : 9 315

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE APRÈS 5, 6 ET 7 ANNÉES

	5 ANNÉES	6 ANNÉES	7 ANNÉES
CSMB	64,5 %	76,6 %	81,4 %
RÉSEAU PUBLIC	59,5 %	69,3 %	73,8 %
ENSEMBLE DU QUÉBEC	65,2 %	73,8 %	77,7 %

LANGUE MATERNELLE DES ÉLÈVES

	FRANÇAIS	ANGLAIS	AUTRES LANGUES
PRIMAIRE ET SECONDAIRE	38 %	12 %	50 %
FORMATION PROFESSIONNELLE	81 %	2 %	17 %
ÉDUCATION DES ADULTES	50 %	7 %	43 %

NOMBRE D'ÉLÈVES (SECTEUR JEUNES) AU 30 SEPTEMBRE 2014

PRÉSCOLAIRE 4 572
PRIMAIRE 24 466
SECONDAIRE 13 721
TOTAL 42 759

SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

TOTAL : 10 243
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS

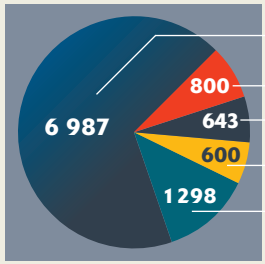

SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À L'ÉDUCATION DES ADULTES

TOTAL : 8 335
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS

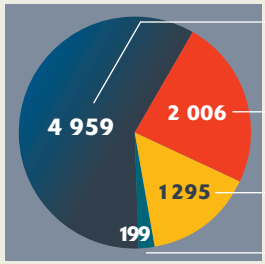

Un élève peut fréquenter, durant la même année scolaire, plusieurs services d'enseignement. Cela explique que la somme du nombre d'élèves par service d'enseignement est plus grande que le nombre total d'élèves à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES AUX SERVICES AUX ENTREPRISES ET DE FORMATION CONTINUE

TOTAL : 3 466
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS

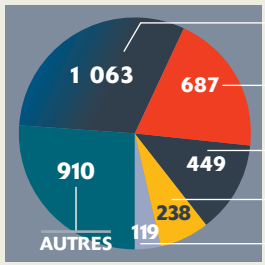

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015
ISBN-13 : 978-2-922478-88-4 • ISSN : 1492-3491

BUREAU DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS DE PRESSE (SHIRLEY BOSSÉ) - NOVEMBRE 2015